

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SAINT MAURIN

Numéro SIRET : 21470260700018

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE AGEN MUNICIPALE

M14

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

BUDGET COMMUNE DE SAINT MAURIN

ANNEE 2017

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement	X	
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement	X	
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement	X	
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

<table border="1"> <tr> <td>0</td><td>4</td><td>7</td><td>0</td><td>1</td><td>4</td><td>2</td><td>6</td><td>0</td> </tr> </table>	0	4	7	0	1	4	2	6	0	COMMUNE DE SAINT MAURIN BP 2017	BUDGET PRIMITIF
0	4	7	0	1	4	2	6	0			

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	472
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	67
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Com de Com Porte d'Aquitaine en Pays de Serres	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
229 174,00	229 174,00	482,47	687,86

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	818,45	
2	Produits des impositions directes/population	269,56	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	844,38	
4	Dépenses d'équipement brut/population	828,17	
5	Encours de dette/population	230,08	
6	DGF/population	355,69	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,4718	
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,9854	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,9808	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,2724	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprise au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne de budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	456 642	404 963
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		86 718
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		456 642	491 681

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	124 734	167 125
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	76 341	37 882
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	3 932	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		205 007	205 007

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	661 649	696 688
----------------------------	----------------	----------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telle qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre à 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	112 864		113 075	113 075	113 075
012	Charges de personnel et frais assimilés	176 372		177 003	177 003	177 003
014	Atténuations de produits	27 329		26 953	26 953	26 953
65	Autres charges de gestion courante	56 620		54 838	54 838	54 838
Total des dépenses de gestion courante		373 185	0	371 869	371 869	371 869
66	Charges financières	5 461		4 114	4 114	4 114
67	Charges exceptionnelles	600		600	600	600
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues	9 521		28 243	28 243	28 243
Total des dépenses réelles de fonct.		388 767	0	404 826	404 826	404 826
023	Virement à la section d'investissement (78 271		51 816	51 816	51 816
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	1 962				
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		80 233	0	51 816	51 816	51 816
TOTAL		469 000	0	456 642	456 642	456 642

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0
---	----------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	456 642
--	----------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	1 500		6 500	6 500	6 500
70	Produits des services, domaine et vent	15 190		28 300	28 300	28 300
73	Impôts et taxes	146 821		145 697	145 697	145 697
74	Dotations, subventions et participations	214 355		210 182	210 182	210 182
75	Autres produits de gestion courante	10 724		13 574	13 574	13 574
Total des recettes de gestion courante		388 590	0	404 253	404 253	404 253
76	Produits financiers	10		10	10	10
77	Produits exceptionnels	12 484		700	700	700
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		401 084	0	404 963	404 963	404 963
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)					
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		0	0	0	0	0
TOTAL		401 084	0	404 963	404 963	404 963

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	86 718
---	---------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	491 681
--	----------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	51 816
---	---------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	2 000				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	8 000				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement	397 654	76 341	86 429	86 429	162 770
Total des dépenses d'équipement		407 654	76 341	86 429	86 429	162 770
10	Dotations, fonds divers et réserves			10 316	10 316	10 316
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	21 485		18 789	18 789	18 789
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.	500		500	500	500
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues	230		8 700	8 700	8 700
Total des dépenses financières		22 215	0	38 305	38 305	38 305
45...	Total des op. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'invest.		429 869	76 341	124 734	124 734	201 075
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre d'invest.		0	0	0	0	0
TOTAL		429 869	76 341	124 734	124 734	201 075

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	3 932
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		= 205 007

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	266 082	37 882	19 687	19 687	57 569
16	Emprunts et dettes assimilés	66 630		41 285	41 285	41 285
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		332 712	37 882	60 972	60 972	98 854
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	16 925		11 947	11 947	11 947
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	49 608		42 390	42 390	42 390
138	Autres subv.d'investissement non transférables					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
Total des recettes financières		66 533	0	54 337	54 337	54 337
45...	Total des op. pour le compte de tiers					
Total des recettes réelles d'invest.		399 245	37 882	115 309	115 309	153 191
021	Virement de la section de fonctionnement	78 271		51 816	51 816	51 816
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	1 962				
041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre d'invest.		80 233	0	51 816	51 816	51 816
TOTAL		479 478	37 882	167 125	167 125	205 007

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		= 205 007

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	51 816
--	---	---------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	113 075		113 075
012	Charges de personnel et frais assimilés	177 003		177 003
014	Atténuations de produits	26 953		26 953
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	54 838		54 838
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	4 114		4 114
67	Charges exceptionnelles	600		600
68	Dotations provisions semi-budgétaires			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues	28 243		28 243
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		51 816	51 816
Dépenses de fonctionnement - Total		404 826	51 816	456 642

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0
---	----------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	456 642
--	----------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 316		10 316
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	18 789		18 789
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	162 770		162 770
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.	500		500
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues	8 700		8 700
Dépenses d'investissement - Total		201 075		201 075

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	3 932
--	--------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	205 007
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	6 500		6 500
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	28 300		28 300
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes	145 697		145 697
74	Dotations, subventions et participations	210 182		210 182
75	Autres produits de gestion courante	13 574		13 574
76	Produits financiers	10		10
77	Produits exceptionnels	700		700
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		404 963		404 963

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	86 718
---	---------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	491 681
--	----------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	11 947		11 947
13	Subventions d'investissement reçues	57 569		57 569
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	41 285		41 285
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		51 816	51 816
024	Produits des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		110 801	51 816	162 617

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0
--	----------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	42 390
-----------------------------------	---------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	205 007
---	----------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	112 864	113 075	113 075
60611	Eau et assainissement	2 000	2 500	2 500
60612	Energie - Electricité	15 000	15 000	15 000
60622	Carburants	1 500	1 500	1 500
60623	Alimentations	12 000	13 000	13 000
60624	Produits de traitement	800	500	500
60631	Fournitures d'entretien	1 500	1 600	1 600
60632	Fournitures de petit équipement	5 000	5 000	5 000
60633	Fournitures de voirie	800	500	500
60636	Vêtements de travail	800	1 000	1 000
6064	Fournitures administratives	1 600	1 600	1 600
6067	Fournitures scolaires	2 200	2 200	2 200
611	Contrats de prestations de services	1 600	1 600	1 600
6135	Locations mobilières	4 500	4 500	4 500
61521	Terrains	4 000	4 000	4 000
615221	Bâtiments publics	12 000	12 000	12 000
615228	Autres bâtiments	3 000	3 000	3 000
615231	Voiries	3 000	3 000	3 000
615232	Réseaux	2 000	2 000	2 000
61551	Matériel roulant	3 000	3 000	3 000
61558	Autres biens mobiliers	2 000	2 000	2 000
6156	Maintenance	5 000	5 000	5 000
6161	Multirisques	6 300	5 000	5 000
6182	Documentation générale et technique	700	700	700
6184	Versements à des organismes de formation	3 700	4 000	4 000
6188	Autres frais divers	500	500	500
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	400	400	400
6226	Honoraires	2 000	1 000	1 000
6227	Frais d'actes et de contentieux	800	800	800
6228	Divers	70	50	50
6232	Fêtes et cérémonies	2 500	2 500	2 500
6236	Catalogues et imprimés	650	500	500
6238	Divers	150	155	155
6248	Divers	800	800	800
6251	Voyages et déplacements	500	500	500
6261	Frais d'affranchissement	900	900	900
6262	Frais de télécommunications	5 000	5 500	5 500
6281	Concours divers (cotisations...)	350	250	250
6282	Frais gardiennage(église,forêts&bois commun	120	120	120
6288	Autres services extérieurs	24	800	800
63512	Taxes foncières	4 100	4 100	4 100
012	Charges de personnel et frais assimilés	176 372	177 003	177 003
6218	Autres personnel extérieur	6 000	6 000	6 000
6332	Cotisations versées au FNAL	110	110	110
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	2 700	2 710	2 710
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	324	330	330
6411	Personnel titulaire	109 473	110 000	110 000
6413	Personnel non titulaire	1 500	1 500	1 500
6451	Cotisations à l'URSSAF	20 500	22 217	22 217
6453	Cotisations aux caisses de retraite	26 500	25 461	25 461
6454	Cotisations aux ASSEDIC	65	65	65
6455	Cotisations pour assurance du personnel	8 000	7 000	7 000
6456	Versement au FNC du supplément familial	100	100	100
6475	Médecine du travail, pharmacie	200	300	300

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
6478	Autres charges sociales diverses	900	1 210	1 210
014	Atténuations de produits	27 329	26 953	26 953
739221	FNGIR		26 953	26 953
73923	Reversements sur FNGIR	27 000		
73925	Fonds péréquation des ressources interco	329		
65	Autres charges de gestion courante	56 620	54 838	54 838
651	Redevance pour concessions,brevets,lic	1 300	1 310	1 310
6531	Indemnités	15 000	15 000	15 000
6532	Frais de mission	500	500	500
6533	Cotisations de retraite	650	650	650
6535	Formation	1 000	1 000	1 000
6542	Créances éteintes		2 175	2 175
6553	Service d'incendie	15 180	15 141	15 141
65548	Autres contributions	8 250	9 100	9 100
6558	Autres contributions obligatoires	4 550	2 700	2 700
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits	10 190	7 262	7 262
656	Frais de fonctionnement des groupes d'			
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		373 185	371 869	371 869
66	Charges financières (b)	5 461	4 114	4 114
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 461	4 114	4 114
6618	Intérêts des autres dettes	1 000		
67	Charges exceptionnelles (c)	600	600	600
6713	Secours et dots	600	600	600
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues (e)	9 521	28 243	28 243
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		388 767	404 826	404 826
023	Virement à la section d'investissement	78 271	51 816	51 816
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	1 962		
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	1 962		
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		80 233	51 816	51 816
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		80 233	51 816	51 816
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		469 000	456 642	456 642

+	RESTES A REALISER N-1	0
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	456 642

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
-----------------------------	----------------	--	-----------------------------------	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges	1 500	6 500	6 500
6419	Remboursements sur rémunérations du pe	1 000	3 500	3 500
6459	Remb. sur charges Sécurité Sociale et Pr	500	3 000	3 000
70	Produits des services, domaine et vente	15 190	28 300	28 300
70311	Concession dans les cimetières (produit ne	300	400	400
70323	Redevance d'occupation du dom.public co	1 500	1 500	1 500
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&ense	13 390	13 400	13 400
70688	Autres prestations de service		13 000	13 000
73	Impôts et taxes	146 821	145 697	145 697
73111	Taxes foncières et d'habitation	123 198	120 266	120 266
73112	Cotisation sur la valeur ajoutée des entrepri	337	602	602
73114	Imposition forfaitaire sur entreprises de rés	4 509	4 230	4 230
73223	Fds de péréquation des ress com et interc		7 000	7 000
7325	Fonds péréquation des ressources interco	6 200		
7331	Taxe d'enlèv. des ordures ménagères et as	327	250	250
7336	Droits de place	250	150	150
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.fo	12 000	13 000	13 000
739118	Autres reversements de fiscalité		199	199
74	Dotations, subventions et participations	214 355	210 182	210 182
7411	Dotation forfaitaire	86 062	82 004	82 004
74121	Dotation de solidarité rurale	66 503	75 665	75 665
74127	Dotation nationale de péréquation	16 391	16 391	16 391
742	DotationS aux élus locaux	2 812	2 962	2 962
744	FCTVA		1 479	1 479
74718	Autres	2 730	150	150
74748	Autres communes		1 125	1 125
7478	Autres organismes	816	100	100
7482	Compes.perte taxe ad.aux droits mut.,taxe p	20	20	20
748314	Dotation unique compensations spécifiques	142	44	44
74832	Attribution du Fonds départemental de taxe	7 800	6 800	6 800
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes f	6 913	6 019	6 019
74835	Etat-Compens.au titre exonérations taxes d	10 642	14 038	14 038
7488	Autres attributions et participations	13 524	3 385	3 385
75	Autres produits de gestion courante	10 724	13 574	13 574
752	Revenus des immeubles	10 724	13 574	13 574
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		388 590	404 253	404 253
76	Produits financiers (b)	10	10	10
7621	Produits des autres immob. fin. - encaissé à	10	10	10
77	Produits exceptionnels (c)	12 484	700	700
7713	Libéralités reçues	400	200	200
7788	Produits exceptionnels divers	12 084	500	500
78	Reprises provisions semi-budgétaires (
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		401 084	404 963	404 963
042	Opérations d'ordre de transfert entre se			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0	0	0

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		401 084	404 963	404 963

+

RESTES A REALISER N-1	0
------------------------------	----------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	86 718
---	---------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	491 681
--	----------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op	2 000		
2088	Autres immobilisations incorporelles	2 000		
204	Subventions d'équipement versées (ho			
21	Immobilisations corporelles (hors opér	8 000		
21318	Autres bâtiments publics	8 000		
22	Immobilisations reçues en affectation (
23	Immobilisations en cours (hors opératio			
	Op. Eq. n°1201 Travaux Eglise St-Pierre D	2 190		
	Op. Eq. n°1206 Etude PLU groupement	10 343	2 405	2 405
	Op. Eq. n°1402 Travaux bâtiments scola	15 030		
	Op. Eq. n°1503 Travaux Espace Multispo	30 888		
	Op. Eq. n°1505 Mise à jour Etude Patrim	178 042		
	Op. Eq. n°1509 Rénovation Logement N	50 029	40 642	40 642
	Op. Eq. n°1601 ACCESSIBILITE	8 400	17 425	17 425
	Op. Eq. n°1603 REFECTION AGENCE PO	6 126		
	Op. Eq. n°1604 ACHAT FILETS PARREBALL	874		
	Op. Eq. n°1605 CONSTRUCTION ATELIE	172 718		
	Op. Eq. n°1701 ACHAT OUTILLAGE ATEL		2 057	2 057
	Op. Eq. n°1702 Informatique Ecole VPI		4 000	4 000
	Op. Eq. n°1703 Achat radars pédagogique		5 700	5 700
	Op. Eq. n°1704 Achat gazinière cantine		3 200	3 200
	Op. Eq. n°1705 Aménagement local anim		11 000	11 000
	Total des dépenses d'équipement	484 640	86 429	86 429
10	Dotations, fonds divers et reserves		10 316	10 316
103	Plan de relance FCTVA		10 316	10 316
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	21 485	18 789	18 789
1641	Emprunts en euros	20 200	17 504	17 504
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 285	1 285	1 285
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa	500	500	500
261	Titres de participation	500	500	500
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	230	8 700	8 700
	Total des dépenses financières	22 215	38 305	38 305
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0	0	0
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	506 855	124 734	124 734
040	Opération d'ordre transfert entre section			
041	Opérations patrimoniales			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0	0	0

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		506 855	124 734	124 734
				+
RESTES A REALISER N-1				76 341
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE				3 932
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				205 007

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reçues	296 121	19 687	19 687
1311	Etat et établissements nationaux	1 000		
1312	Régions	33 355	4 333	4 333
1318	Autres	17 770		
1321	Etats et établissements nationaux	130 756		
1323	Départements	84 750	7 223	7 223
1328	Autres	22 010	8 131	8 131
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	6 480		
16	Emprunts et dettes assimilés	66 630	41 285	41 285
1641	Emprunts en euros	65 345	40 000	40 000
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 285	1 285	1 285
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		362 751	60 972	60 972
10	Dotations, fonds divers et réserves	66 533	54 337	54 337
10222	FCTVA	16 925	11 947	11 947
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	49 608	42 390	42 390
138	Autres subv. d'inv. non transférables			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières		66 533	54 337	54 337
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0	0	0
TOTAL DES RECETTES REELLES		429 284	115 309	115 309
021	Virement de la section de fonctionnemen	78 271	51 816	51 816
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	1 962		
2804132	Bâtiments et installations	1 962		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		80 233	51 816	51 816
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		80 233	51 816	51 816
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		509 517	167 125	167 125

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
			RESTES A REALISER N-1	37 882
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	205 007

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1206

LIBELLE : Etude PLU groupement

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		33 008	a 1 311	2 405	b 2 405	
20	Immobilisations incorporelles	33 008	1 311	2 405	2 405	
202	Frais liés doc. urbanisme & numérisation ca	33 008	1 311	2 405	2 405	
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0	d 0
13	Subventions d'investissement reçues	0	0
16	Emprunts et dettes assimilés	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 716
---	---------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1505

LIBELLE : Mise à jour Etude Patrimoine

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		7 200	a 27 472	0	b 0	
20	Immobilisations incorporelles	7 200	27 472	0	0	
2031	Frais d'études	7 200	27 472			
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 10 112	d 11 556
13	Subventions d'investissement reçues	10 112	11 556
1312	Régions		4 333
1321	Etats et établissements nationaux	10 112	
1323	Départements		7 223
16	Emprunts et dettes assimilés	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 804
---	---------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1509

LIBELLE : Rénovation Logement Nord Ecole

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 472	a 47 558	40 642	b 40 642	
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	
21	Immobilisations corporelles	2 472	47 558	40 642	40 642	
2132	Immeubles de rapport	2 472	47 558	40 642	40 642	
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 27 770	d 45 000
13	Subventions d'investissement reçues	27 770	5 000
1311	Etat et établissements nationaux	1 000	
1312	Régions	12 000	
1318	Autres	14 770	
1328	Autres		5 000
16	Emprunts et dettes assimilés	0	40 000
1641	Emprunts en euros		40 000
20	Immobilisations incorporelles	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-15 430
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1601

LIBELLE : ACCESSIBILITE

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		8 400	a 0	17 425	b 17 425	
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	
21	Immobilisations corporelles	8 400	0	17 425	17 425	
21311	Hôtel de ville	2 136		9 385	9 385	
21312	Bâtiments scolaires	2 136		8 040	8 040	
	Autres (2138)	4 128				
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0	d 0
13	Subventions d'investissement reçues	0	0
16	Emprunts et dettes assimilés	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-17 425
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1701
LIBELLE : ACHAT OUTILLAGE ATELIER

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0	a 0	2 057	b 2 057	
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	
23	Immobilisations en cours	0	0	2 057	2 057	
2315	Installation, matériel et outillage techniques	0	0	2 057	2 057	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0	d 0
13	Subventions d'investissement reçues	0	0
16	Emprunts et dettes assimilés	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 057
---	---------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1702

LIBELLE : Informatique Ecole VPI

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0	a 0	4 000	b 4 000	
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	
21	Immobilisations corporelles	0	0	4 000	4 000	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique			4 000	4 000	
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0	d 0
13	Subventions d'investissement reçues	0	0
16	Emprunts et dettes assimilés	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 000
---	---------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1703

LIBELLE : Achat radars pédagogiques

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0	a 0	5 700	b 5 700	
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	
21	Immobilisations corporelles	0	0	5 700	5 700	
2188	Autres immobilisations corporelles			5 700	5 700	
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0	d 3 131
13	Subventions d'investissement reçues	0	3 131
1328	Autres		3 131
16	Emprunts et dettes assimilés	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 569
---	---------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1704

LIBELLE : Achat gazinière cantine

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0	a 0	3 200	b 3 200	
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	
21	Immobilisations corporelles	0	0	3 200	3 200	
2188	Autres immobilisations corporelles			3 200	3 200	
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0	d 0
13	Subventions d'investissement reçues	0	0
16	Emprunts et dettes assimilés	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 200
---	---------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1705

LIBELLE : Aménagement local animations festivités

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0	a 0	11 000	b 11 000	
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	
21	Immobilisations corporelles	0	0	11 000	11 000	
21318	Autres bâtiments publics			11 000	11 000	
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2016	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0	d 0
13	Subventions d'investissement reçues	0	0
16	Emprunts et dettes assimilés	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-11 000
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2017	Montant des tirages 2016	Montant des remboursements 2016		Encours restant dû au 01/01/2017
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					191 225									
1641 Emprunts en euros					191 225									
20400604	CAISSE EPARGNE AQUI NORD	21/05/2004		25/05/2005	76 225	F		3,94	3,94	EUR	A	P	N	A-1
8759500	CAISSE EPARGNE AQUI NORD	09/12/2010		27/03/2011	65 000	C		2,73	2,73	EUR	A	P	N	A-1
8840786	CAISSE EPARGNE AQUI NORD	29/04/2011		30/05/2012	50 000	F	EURIBOR	4,58	4,58	EUR	A	P	N	A-1
16412 Emprunts en unite monetaire francs														
Néant														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL					191 225									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2017											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0	0	0,00	0
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		94 279,00					14 171	3 879	0,00	0
1641 Emprunts en euros		0,00		94 279,00					14 171	3 879	0,00	0
20400604	N	0,00		27 466,00	5,00	F		3,94	5 032	1 206	0,00	0
8759500	N	0,00		27 810,00	4,00	C		2,73	6 629	887	0,00	0
8840786	N	0,00		39 003,00	12,00	F	EURIBOR	4,58	2 511	1 786	0,00	0
16412 Emprunts en unite monetaire francs		0,00		0,00					0	0	0,00	0
Néant												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0	0	0,00	0
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)		0,00		0,00					0	0	0,00	0
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0	0	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00		94 279,00					14 171	3 879	0,00	0

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
TOTAL (I)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	---	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2017 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	4					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	134 279					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2017 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2017	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Néant									
Taux variable simple (total)									
Néant									
Taux complexe (total) (2)									
Néant									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6
AUTRES DETTES	A2.7

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/2017 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
Néant					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dûs au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dûs au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

A2.7 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
	NEANT	

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2017	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2017	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		36 520,00	36 520,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		17 504,00	17 504,00
1641	Emprunts en euros	17 504,00	17 504,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		19 016,00	19 016,00
103	Plan de relance FCTVA	10 316,00	10 316,00
020	Dépenses imprévues	8 700,00	8 700,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	36 520	76 341	3 932	116 793

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		63 763,00	III 63 763,00
Ressources propres externes de l'année (a)		11 947,00	11 947,00
10222	FCTVA	11 947,00	11 947,00
Ressources propres internes (b)(2)		51 816,00	51 816,00
021	Virement de la section de fonctionnement	51 816,00	51 816,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	63 763	37 882		42 390	144 035

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 116 793
Ressources propres disponibles	IV 144 035
Solde	V = IV - II (6) 27 242

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Service

(en application de l'article L. 2221-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

A7.1.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
NEANT		

A7.1.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
NEANT		

IV - ANNEXES	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Service

(en application de l'article L. 2221-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

A7.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
NEANT		

A7.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
NEANT		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
Total des dépenses réelles		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
Recettes issues de la TEOM		
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	
Dotations et participations reçues		
74	Dotations, subventions et participations	
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises provisions semi-budgétaires	
013	Atténuations de charges	
Total des recettes réelles		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</i>	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
	Autres dépenses éventuelles	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	Total des recettes réelles	
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. :	Intitulé de l'op. :	Date de délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2017 (2)	Restes à réaliser 2016 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
DEPENSES (a)					
NEANT					
RECETTES (b)					
NEANT					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de repris anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2017
	Année	Profil				
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
Totaux généraux						

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	21 618
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	21 618
Recettes réelles de fonctionnement	II	404 963
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100	5,34

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.3 B1.4 B1.5 B1.6

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2018	2019	2020	2021	Cumul restant	Total (2)
	NEANT									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
NEANT									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/2017	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés (1)						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611-3-2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 01/01/2017 " correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/2017. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/2017	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	NEANT						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
	NEANT				
FONCTIONNEMENT					
65548	Autres contributions				9 100
	participation F.D.G.D.E.C 47		FDGDON 47	Association	30
	Forfait maintenance annuelle		SDEE 47 ECLAIRAGE PUBLIC	Collectivité territ	3 200
	Participation travaux SDEE47 hlm		SDEE 47 ECLAIRAGE PUBLIC	Collectivité territ	1 900
	Participation communale		SDEE Agen	Collectivité territ	104
	PARTICIPATION CONSO EP		SDEE Agen	Collectivité territ	2 669
	Participation Chenil Caubeyres		SIVU CHENIL FOURRIERE DE LOT ET GARONN	Collectivité territ	628
	participation SIAH		SMERB BASSIN VERSANT DEUX SEOUNES	Collectivité territ	569
	Participation PACT HD SOLIHA		SOLIHA	Association	0
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits privé				7 262
	Subvention		ADIL 47	Association	119
	SUBVENTION APE		APE	Association	0
	SUBVENTION BIK'CARS		BIK'CARS	Association	0
	SUBVENTION CLUB 3ème AGE		Club de l'Abbaye les Aïnés Ruraux	Association	658
	participation communale roman parodiant		COLLEGE LA ROCAL BON ENCONTRE	Collectivité territ	0
	SUBVENTION CD + LIVRET		COLLEGE LA ROCAL BON ENCONTRE	Collectivité territ	0
	SUBVENTION COMITE DES FETES		COMITES DE FETES	Association	1 224
	Subvention classe verte 2013		Coopérative Scolaire de St-Maurin	Collectivité territ	0
	SUBVENTION RANDO EQUESTRE		EQUIP AGE	Association	0
	SUBVENTION FOOT-BALL		FOOT-BALL CLUB ST-MAURINOIS	Association	1 632
	SUBVENTION FOYER RURAL		FOYER RURAL ST-MAURIN	Association	408
	SUBVENTION PETANQUE		LA BOULE ST-MAURINOISE	Association	394
	SUBVENTION PATRIMOINE		LES AMIS DE L'ABBAYE	Association	2 204

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	SUBVENTION PREV ROUTIERE		PREVENTION ROUTIERE COMITÉ DéPAR	Association	79
	SUBVENTION RADIO BULLE		RADIO BULLE	Association	48
	SUBVENTION		Restos du Coeur Relais de Bon Rencontre	Association	88
	Subvention Secours Populaire		SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	Association	0
	SUBVENTION CHASSE		SOCIETE DE CHASSE	Association	408

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B2.1 B2.2 B3

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2017	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2017)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2017) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2017 (2)	Restes à financer de l'exercice 2018	Restes à financer (exercices au-delà de 2018)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2017	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2017)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2017) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2017 (2)	Restes à financer de l'exercice 2018	Restes à financer (exercices au-delà de 2018)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette :			
Reste à employer au 01/01/2017 :			
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Recettes :			
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Dépenses :			
Reste à employer au 31/12/2017 :			

TOTAL Reste à employer au 01/01/2017 :			
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/2017 :			

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE		1,00	0,14	1,14	1,14		1,14
ADJOINT ADMINISTRATIF 1ERE CL. (AV. JANV. 2	C		0,14	0,14	0,14		0,14
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL (AV. JANV. 20	B	1,00		1,00	1,00		1,00
TECHNIQUE		1,00	2,11	3,11	4,11		4,11
ADJOINT TECHNIQUE 1ERE CL. (AV. JANV. 2017)	C	1,00		1,00	1,00		1,00
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL. (AV. JANV. 201	C		2,11	2,11	3,11		3,11
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL		2,00	2,25	4,25	5,25		5,25

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présente toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présente la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
NEANT						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement temporaire d'activité3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt NEANT				
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Com de Com Porte d'Aquitaine en Pays de Serres	01/01/2013	membre	
Autres organismes de regroupement			
FDGDON 47		CONTRIBUTION	30
SDEE 47 ECLAIRAGE PUBLIC		CONTRIBUTION	3 200
SDEE Agen		CONTRIBUTION	104
SDEE Agen		CONTRIBUTION	2 669
SIVU CHENIL DEPART CAUBEYRES		CONTRIBUTION	628
SMERB BASSIN VERSANT DE LA SEOUNE		CONTRIBUTION	569

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						
Commerce/Epicerie	Multiservice	30/09/2011	10 30/09/2011		commerce	X

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A. LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.1 C3.2 C3.3 C3.4

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 - BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles	Votes
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	509 517	128 666	128 666
RECETTES	509 517	167 125	167 125
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	469 000	456 642	456 642
RECETTES	469 000	491 681	491 681

2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budgets)**MULTISERVICES**

SECTION	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles	Votes
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	9 503	6 640	6 640
RECETTES	9 503	8 932	8 932
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	8 002	5 491	5 491
RECETTES	10 222	10 004	10 004

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles	Votes
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	519 020	135 306	135 306
RECETTES	519 020	176 057	176 057
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	477 002	462 133	462 133
RECETTES	479 222	501 685	501 685
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	996 022	597 439	597 439
TOTAL GENERAL DES RECETTES	998 242	677 742	677 742

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2016	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2016 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2016 (%)
Taxe d'habitation	547 200	0,000 %	9,240 %	0,000 %	50 561	0,000 %
TFPB	375 600	0,000 %	9,100 %	0,000 %	34 180	0,000 %
TFPNB	51 800	0,000 %	63,550 %	0,000 %	32 919	0,000 %
CFE	17 200	0,000 %	15,150 %	0,000 %	2 606	0,000 %
TOTAL	991 800	0,000 %			120 266	0,000 %

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

<p>Présenté par le Maire , A Saint-Maurin, le 06/04/2017 le Maire , Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire A Saint-Maurin, le 06/04/2017</p>	<p>Nombre de membres en exercice : 11 Nombre de membres présents: Nombre de suffrages exprimés : VOTES - Pour : Contre : Abstentions :</p> <p>Date de convocation : 31/03/2017</p> <p style="text-align: center;">Les membres du Conseil Municipal,</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%;">DEFLISQUE Michèle</td> <td style="width: 33%;">MALCAYRAN Jean-Claude</td> <td style="width: 33%;">TAILLEFER Olivier</td> </tr> <tr> <td>BOVEROD Gilles</td> <td>DEAN Jacqueline</td> <td>SIMON Gisèle</td> </tr> <tr> <td>FAURE Denise</td> <td>LEROYER Etienne</td> <td>RABOIS Jean-Charles</td> </tr> </table>	DEFLISQUE Michèle	MALCAYRAN Jean-Claude	TAILLEFER Olivier	BOVEROD Gilles	DEAN Jacqueline	SIMON Gisèle	FAURE Denise	LEROYER Etienne	RABOIS Jean-Charles
DEFLISQUE Michèle	MALCAYRAN Jean-Claude	TAILLEFER Olivier								
BOVEROD Gilles	DEAN Jacqueline	SIMON Gisèle								
FAURE Denise	LEROYER Etienne	RABOIS Jean-Charles								
<p>Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le ____/____/_____, et de la publication le ____/____/_____.</p> <p style="text-align: center;">A Saint-Maurin, le 06/04/2017</p>										